ISSN : 0244 - 0229

منبر العامل
التونسي الجزائري المغربي
O TRABALHADOR
unidad
lavoro
işçinin gücü
YU RADNIK

LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T. pour les travailleurs immigrés

MARS 1984 - N° 120

Prix : 3 F

Moi raciste? jamais...

A Montpellier, le Front national a porté plainte contre la Ligue communiste qui l'avait traité de « raciste »

Le racisme accepté

La Cour d'appel d'Amiens n'a pas aggravé les faibles peines des deux médecins responsables de la mort d'un algérien

RATONNADE A LA PRISON DE LYON

Attentat raciste dans une cité d'urgence

Une bombe explose dans le quartier de la Sayolle...

Le petit "Beur" protégé par les huiles

« La France et les Français d'abord »

Un entretien avec Jean-Marie Le Pen, président du Front national

Le mur de l'argent pour les immigrés

AU CLUB DE LA PRESSE : « LES IMMIGRÉS PEUPLENT LES BISTROTS »

Au procès, les deux internes se présentent sous un jour des plus antipathiques. Non seulement, ils reconnaissent lui avoir fait subir un interrogatoire, des sévices, lui avoir rasé les moustaches avant de s'employer à lui « ...isser » la tête sous prétexte ... réflexes, mais, en plus, ...

DU 1er JANVIER AU 21 MARS 1984

A L'APPEL DE LA C.G.T.

TOUS ENSEMBLE

- contre le racisme
- pour l'égalité des droits dans le progrès
- pour le respect de l'identité culturelle de chacun et de tous



TALBOT :

ACTION SOLIDAIRE FRANÇAIS - IMMIGRÉS POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI ET DE L'INDUSTRIE

La grève à l'usine TALBOT de Poissy, on en a abondamment parlé, dans la presse écrite, à la radio, à la télé, vous avez vu ces images qu'on ne peut oublier :

Des travailleurs au visage ensanglanté, des dizaines de blessés par jets de boulons, des scènes d'affrontements entre des travailleurs qui défendaient leur emploi et les « nervis de la C.S.L. », des cris « au four, à la Seine », lancés au passage de travailleurs immigrés.

Vous avez lu, entendu des commentaires, eux aussi chargés de haine contre la C.G.T., contre son syndicat TALBOT, ses militants, ses adhérents, qu'ils soient français ou immigrés.

Vous vous posez des questions : comment cela a-t-il pu se produire ? Pourquoi ces licenciements ? Que cherche la direction du groupe PSA (Peugeot, Citroën, Talbot) ? Comment juger l'intervention du gouvernement ? Que penser du rôle joué par la C.F.D.T. ? Pour quels objectifs se bat la C.G.T. ?

Pour apporter des réponses à ces questions, nous avons interrogé Georges GUTTERIEZ, secrétaire fédéral et responsable du secteur Automobile de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie C.G.T.

QUE CHERCHAIT LA DIRECTION DU GROUPE P.S.A. ?

Que cherchait Peugeot, c'est en effet la première question à se poser. En fait, son objectif était de liquider la marque et les productions Talbot et de faire du site de Poissy, une entreprise d'appoint. Il faut rappeler que dès le 12 juillet 1983, la direction P.S.A. annonçait plus de 8.000 suppressions d'emplois dont 2.905 licenciements à Talbot Poissy. Depuis cette date, notre syndicat C.G.T. de Talbot, en accord avec notre fédération, n'a cessé de demander l'ouverture de négociations. Face à cet objectif, notre syndicat CGT appelle à l'action et mobilise les 17.000 travailleurs de Poissy, sur une double revendication :

– maintien de la marque TALBOT, maintien de la production des voitures TALBOT en France et maintien du site de Poissy ;
– aucun licenciement à Poissy donc du travail pour tous.

QUE PENSER DE L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT DANS CE CONFLIT ?

Beaucoup de temps a été perdu pour trouver une issue positive au conflit. Disons les choses franchement : les travailleurs étaient en droit d'attendre d'un gouvernement de gauche, une attitude autrement ferme, face à la direction de P.S.A., dont l'intransigeance, l'arrogance et la dureté sont de notoriété publique.

ET LE RÔLE DE LA C.F.D.T. ?

Il faut convenir que l'attitude irresponsable de toute la C.F.D.T., son syndicat TALBOT soutenant pendant plusieurs jours des éléments extrémistes manipulés, prêtait le flanc à toutes les provocations, tout particulièrement contre les milliers de travailleurs immigrés de Talbot et de toutes nos industries.

CERTAINS PARLENT DE SUREFFECTIF DANS L'AUTOMOBILE, QU'EN PENSES-TU ?

Rien ne justifie l'idée de surreffectif dans l'automobile française. Par conséquent, nous croyons qu'il existe des solutions non seulement pour maintenir globalement le nombre d'emplois actuel, voire créer de nouveaux emplois dans cette industrie, ainsi qu'en aval et en amont.

Pour cela la réduction de la durée du travail à 35 heures sans perte de salaires est la voie à suivre, nous nous sommes prononcés pour, depuis longtemps.

Mais déjà, si elle s'effectuait à 37 heures chez TALBOT en 85, cela permettrait de reclasser dans l'usine au moins 600 travailleurs.

D'autre part 300.000 voitures Renault et Peugeot sont fabriquées dans la communauté européenne, et réimportées en France, cela nous privent de 30.000 emplois.

Voilà les questions qu'il faut négocier.

Les suppressions d'emplois ne sont pas une fatalité, une autre politique s'appuyant sur la reconquête du marché intérieur, la production en France, la durée du travail, peut permettre d'apporter des réponses positives à ces questions.

DES SOLUTIONS EXISTENT. QUE PROPOSE LA C.G.T. ?

Il faut aujourd'hui tout faire pour que, très vite, des solutions soient trouvées aux problèmes posés par les travailleurs de Talbot, pour ceux qui ont été arbitrairement licenciés.

Il est légitime que ces derniers obtiennent toutes les garanties possibles et puissent exprimer leurs souhaits.

Il faut donc ne plus tarder à examiner individuellement chaque cas. Ces garanties peuvent être :

1) Un reclassement dans une autre entreprise, avec un contrat indéterminé, ce qui suppose naturellement un emploi ferme et durable.

2) Offrir la possibilité d'une formation professionnelle débouchant au terme de celle-ci sur un emploi qualifié dans l'industrie française. Nous précisons que soit étudiée la possibilité, pour les travailleurs immigrés qui se disent ni savoir lire, ni savoir écrire et qui désirent s'engager dans cette voie, que toutes les conditions leur soient données pour accéder à l'apprentissage d'un nouveau métier. Naturellement, à l'issue de ce stage, un emploi qualifié doit être offert à chaque intéressé.

3) Bien qu'il soit beaucoup question de donner la possibilité, à ceux qui le désirent, des conditions d'un retour dans leur pays d'origine, nous tenons à souligner qu'il ne s'agit nullement d'une revendication nationale de la C.G.T. Notre organisation syndicale ne peut qu'enregistrer de telles demandes, mais elle précise que les conditions d'un retour ne peuvent se limiter à des primes compensatrices. Peut-être convient-il d'examiner, pour ceux qui le désirent, la possibilité pour eux de faire une formation professionnelle qui leur permette, dans leur pays d'origine, d'occuper des responsabilités professionnelles dans l'industrie ou l'agriculture.

Nous demandons que ces travailleurs conservent tous leurs droits sociaux et de retraite.

4) Il faut laisser ouvertes des propositions nouvelles qui pourraient être formulées par un certain nombre de travailleurs.

5) Une négociation, avec la direction Talbot, sur toutes les questions sociales se présentant à l'ensemble des travailleurs : salaires, pouvoir d'achat, conditions de travail, temps de travail, est nécessaire ainsi que le volet industriel dans le cadre des investissements prévus par PSA sur le site de Poissy.



OÙ EN SONT LES NÉGOCIATIONS ?

Après la réunion tripartite qui s'est tenue le 24 janvier, des solutions qui correspondent mieux à ce que souhaite chaque travailleur licencié ont avancées.

Actuellement 1.608 travailleurs se sont présentés aux réunions d'information, 1.383 se sont déclarés demandeurs d'emploi, 1.045 ont souhaité suivre une formation, seuls 37 se seraient prononcés pour le retour au pays.

Le syndicat TALBOT veillera à ce que chaque travailleur licencié obtienne ce qu'il souhaite, et il se félicite que sa démarche soit prise en compte par les pouvoirs publics.

Déjà est prévu la mise en place d'un comité technique de reclassement chargé de suivre l'application des engagements pris. Un autre travaillera à élaborer un plan de formation diversifié à partir des souhaits exprimés par les licenciés. Pour ceux qui n'ont jamais été scolarisés un dispositif spécifique sera mis en place le 5 mars prochain.

Nous informerons nos lecteurs au fur et à mesure du déroulement des négociations.



A gréve na fábrica « Talbot » de Poissy, fez correr muita tinta ; na imprensa, na rádio como na TV, viram-se imagens que nãos se esquecem.

Trabalhadores com a cara em sangue, dezenas de feridos pour anilhas, cenas de afrontamentos entre os trabalhadores que defendiam os seus empregos e os « nervis de la CSL » gritos de « au fou » e de deitarem ao sena os trabalhadores quando estes evacuavam a empresa.

Leram e escutaram os comentarios, eles tambem carregados de ódio contra a CGT, contra o seu sindicato « Talbot », os seus militantes, os seus aderentes fracêse ou imigrados.

Perguntas vêm ao espirito. Como isto pode acontecer ? Porquê os despedimentos ? Que procura a direcção do grupo PSA (Peugeot, Citroën, Talbot) como julgar a intervenção do governo ? Que pensar do papel da CFDT ? Quais os objectivos pelos quais luta a CGT ?

Para dar resposta a todas estas perguntas, nós interrogamos Georges Gutteriez, secretário federal e responsavel do sector automoveis da Federação dos Trabalhadores da Metalurgia CGT.



Certains propagent l'idée que les travailleurs immigrés ne pourront suivre une formation professionnelle, compte tenu qu'un grand nombre est analphabète et que par voie de conséquence, il ne serait pas possible de les reconvertir dans le cadre de la nécessaire modernisation de l'industrie automobile.

C'est un faux problème, d'une part la modernisation a bon dos et sert de justification aux licenciements. D'autre part d'autres solutions sont possibles.

Prenons un exemple : CITROEN a implanté une unité de fonderie ultra moderne. Le niveau d'embauche le plus bas demandé était le CAP. Et pourtant il y avait 50 % de rebus.

Pour que cette unité fonctionne correctement la direction a dû faire appel à ceux que l'on appelle les OS, les immigrés, de son usine de Clichy.

On peut donc constater que pour faire marcher les robots, il ne suffit pas d'avoir des diplômes, il faut une expérience, un savoir-faire industriel. Ces OS français ou immigrés ont en fait acquis une qualification et maintenir l'application OS ne correspond plus à la réalité.

Par contre nous pensons que progressivement, une formation alternée devra leur permettre d'obtenir une meilleure qualification, correspondant à la nécessaire modernisation de notre industrie, en clair, ce que l'on nomme pour simplifier : LA ROBOTISATION.

FABRIKASI GREVINDEN BASINDA

Radyo ve televizyonda bol bol konuşuldu. Grevle ilgili unutulmaz sahneler gördünüz. Atılan demir parçaları ile yaralanan onlarca işçiyi göçmen emekçiler geçerken hakaretler yağdıran patron yanlısı gerici CSL sendikası üyeleriyle işçiler arasında çıkan çatışmaları izlediniz.

Talbot grevi süresinde, Fransız olsun, göçmen olsun tüm CGT üyelerine, CGT'ye karşı dümanlık dolu yorumlar okudunuz, işittiniz.

Bu gelişmelerde kendinize şu soruları sordunuz. İşten çıkarmaların sebebi nedir ? PSA gurubu (Peugeot - Citroën - Talbot) ne istiyor. Hükümetin girişimi nasıl karşılanır ? Bu grevde CFDT'nin oynadığı rol için ne düşünmeli ? CGT hangi amaç için savaşıyor ?

Tüm bu soruları aşağıdaki Fransızca metinde CGT Metalurji İşçileri Sendikası Federasyon sekreteri, Sendika otomobıl bölümü sorumlusu George GUTTERIEZ yanıtladı.

Del paro en la fábrica TALBOT mucho se ha hablado, en la prensa escrita, en la radio y en la Televisión, ustedes han visto esas images dificiles de olvidar.

Trabajadores con la cara ensangrentada, decenas de heridos por bolones de acero, escenas de enfrentamientos entre trabajadores que defendian su empleo y « los provocadores de la CSL », gritos « al horno », « al Sena » que se lanzaban al paso de los trabajadores inmigrados.

Ustedes han leido, escuchado los comentarios cargados también de odio contra la CGT, contra su sindicato TALBOT, sus militantes, sus adherentes franceses inmigrados.

Ustedes se han hecho preguntas : como esto ha podido producirse ? Porqué estos despidos ? Que busca la dirección del grupo PSA (Peugeot, Citroën, Talbot) Como juzgar la intervención del gobierno ? Qué pensar del rol jugado por la CFDT ? Por que objetivos combate la CGT ?

Para dar una respuesta a estas interrogantes hemos entrevistado a Georges GUTTERIEZ, Secretario Federal y responsable del sector automobil de la Metalúrgica CGT.

لقد تكلّمت وسائل الاعلام طويلا عن اضراب معمل تالبو بواسي فمن الراديو الى التلفزة كلهم تحدثوا عنه ، وقد اراتنا التلفزة صورا لا يمكننا نسيانها : راينا عمالا مخضبة وجوههم بالدماء، كما راينا وجود العشرات من الجرحى من جراء وابل من قطع الحديد رأينا لقطات من الصدام الذى حصل بين عمالا يدافعون عن موطن شغلهم و رجال النقابة الصفراء (السي.اس.ل .) كما سمعناهم يصرخون في وجوه العمال المهاجرين(المجانين في السان) .لقد قراتم و سمعتم تعاليق محملة هي الاخرى بالكراهية ضد السي.ج .ت. و ضد نقابة عمال تالبوا وضد اعضاءها و مناضليها ، مهاجرين اكانوا او فرنسيين . و لعل كل هذا قد اثار فيكم اسئلة عدة منها : كيف حصل هذا ؟ لماذا كل هذا الطرد الجماعي؟ ماذا تريد ادارة معمل (ب.س.ا .) اى بيجو.ستروان.و تالبو؟! كيف نقدر تدخل الحكومة؟ ما هو الدور الذى لعبته نقابة السي.ف.د .ت. و ماهي الاهداف التي تناضل من اجلها السي.ج .ت.؟ للاجابة على هذه الاسئلة حققنا استجوابا مع جورج قيتريز سكريتار فيدرالي و المسوول عن قسم السيارات في الاتحاد الوطني لعمال الحديد للسي.ج .ت.

CGT PEUGEOT ÇA SUFFIT



CAMPAGNE NATIONALE C.G.T.

contre le racisme et pour les revendications



A LA COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE

André DELUCHAT appelle à

IMPULSER UNE FORTE CAMPAGNE CONTRE LE RACISME

Le 6 janvier dernier, André DELUCHAT, secrétaire confédéral présentait son rapport devant la Commission Exécutive de la C.G.T. qui traitait de points importants comme : la mise en œuvre du plan de travail, la stratégie du C.N.P.F., le conflit Talbot, l'unité d'action, l'emploi et le pouvoir d'achat, la politique industrielle et la modernisation, l'immigration et le racisme.

A propos de cette dernière question, André DELUCHAT a déclaré :

Le Bureau confédéral a décidé de lancer une campagne contre le racisme et les discriminations, pour les revendications et le renforcement de l'activité spécifique en direction de la main-d'œuvre immigrée. Cette campagne se terminera le 21 mars 1984, journée internationale de l'O.N.U. contre les discriminations raciales.

Dans une période où les questions d'insertion sociale dans notre pays et de réinsertion au pays d'origine sont à l'ordre du jour, où les manifestations racistes ou de caractère raciste imprègnent toujours l'opinion politique, et se développent, où la défense des travailleurs immigrés et leurs familles recouvre des aspects divers, multiples et sensibles, nous pensons utile d'impulser une forte campagne dans ce sens.

C'est l'un des volets, dans le moment présent, de l'offensive du patronat et de la droite de caractère politique, économique et social qui vise à cette fin à diviser la classe ouvrière, à porter des coups à la C.G.T. Les campagnes contre les immigrés, leurs droits et leurs aspirations, ressemblent fort aux campagnes, discours, discriminations et culpabilisation contre les jeunes et les femmes.

Adresser une telle situation dans la C.G.T., ce sera aussi répondre aux orientations du 41ᵉ Congrès qui ont situé le développement de l'activité spécifique en tant qu'élément d'action :

— pour faire la C.G.T. de chacun et de tous,

— pour avoir un syndicalisme au quotidien et au plus près,

— pour élargir la démocratie.

Un décalage existe entre l'expression et les moyens à mettre en œuvre dans une continuité pour faire partager nos orientations.

A partir de la « marche pour l'Égalité », des structures essaient de se mettre en place pour prolonger l'action et défendre les droits des immigrés. Et il ne manque pas de bonne volonté ! Il y a même quelques municipalités avec présidence par les délégués des marcheurs.

Notre propos n'est pas de critiquer l'initiative de ces jeunes, mais d'être attentifs, sans naïveté à ce qui gravite autour comme intention.

Ainsi, l'initiative que nous lançons s'inscrit dans notre campagne de renforcement de la C.G.T quant au fond comme quant à la forme. Il s'agit bien, dans le cadre de cette campagne générale et des débats qui s'y attacheront, de porter le souci d'impulser, de recueillir, d'accueillir l'expression des travailleurs immigrés et français sur cette activité spécifique, de clarifier et de faire partager notre argumentation, nos opinions et nos objectifs.

Naturellement, il est concevable et juste d'envisager aussi des débats plus appliqués à l'immigration là où des questions se posent, dans les endroits à forte concentration de travailleurs immigrés, etc... L'essentiel étant de bien axer notre travail dans l'entreprise, vers les syndicats, mais aussi dans les foyers, dans les cités ; c'est-à-dire, de bien river notre travail sur les réalités vécues.

Chacune de nos structures aura à impulser ; la Confédération par son secteur, la M.O.I. s'y emploiera ; tout le monde devrait s'y inscrire.

Pour clôre cette campagne, nous envisageons une initiative centrale le 21 mars à Montreuil sous la forme d'un meeting et avec expression culturelle, auquel nous envisageons d'inviter notamment les organisations syndicales des pays d'origine, les associations d'immigrés avec lesquelles nous avons des contacts.

Au moment où *La Tribune* paraît, la campagne nationale de la CGT contre le racisme doit être bien entamée. Faisons pourtant le point des actions déjà engagées et au cas où dans votre entourage rien n'aurait encore été entrepris, il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Des plans de travail

La plupart des comités régionaux, des CE d'Unions départementales ou des CE des fédérations, ont mis à l'ordre du jour la campagne contre le racisme. Ces plans de travail spécifiques s'intègrent avec la lutte de tous les jours pour l'emploi, le pouvoir d'achat, l'industrialisation, le renforcement de la CGT. Ils s'y intègrent si bien qu'ils illustrent le mot d'ordre de la CGT : UNE SEULE CLASSE OUVRIÈRE.

Des priorités

La campagne de la CGT a mis en relief les orientations de quelques secteurs où la CGT s'est investi particulièrement.

CADRE DE VIE : le logement social et pourquoi la droite n'en construirait pas — enquête sur Paris, Lyon, Nancy...

DROITS ET LIBERTÉS : enquête dans 16 départements sur l'expression des travailleurs à l'entreprise.

FORMATION : le travailleur immigré ne peut pas être exclu, il en a besoin pour son insertion ici en France ou dans son pays d'origine s'il le décide.

Un nouvel ordre économique

Une autre manière de « profiter » des ressources économiques doit être envisagé.

— Les pays en voie de développement continueront-ils à être pillés dans leur richesse...

— Les populations de ces pays seront-elles obligés de s'expatrier sans cesse...

— Pour susciter un autre développement économique, le fonds monétaire international sera-t-il toujours entre les mains des États-Unis...

Jean BELLANGER

vivre ensemble

Edmond AMIABLE
secrétaire de l'URIF-CGT

Les travailleurs immigrés au même titre que les autres sont touchés par les effets de la crise, toutefois, étant donné leur forte représentation dans certains secteurs (automobile, chimie, construction) ils sont plus vulnérables.

La montée du racisme préoccupe la C.G.T., nous avons besoin d'une classe ouvrière unie pour faire face aux problèmes que nous rencontrons dans la région parisienne.

Que comptez-vous faire pour lutter contre ce fléau, le racisme ?

D'abord, il faut lutter ensemble. Nous avons eu des initiatives importantes pour riposter ensemble contre la casse de nos entreprises, le dernière en date, ce fut la manifestation de « la Nation à la Bastille », derrière les Talbot, le 6 janvier.

Chaque département a ses propres initiatives. En ce qui concerne l'U.R.I.F., nous avons une initiative vers les foyers de la région parisienne et un comité régional où nous ferons le point sur les différentes initiatives que nous pourrons prendre durant la campagne de la C.G.T. CONTRE LE RACISME. La région parisienne a une longue tradition de lutte et de solidarité avec les travailleurs immigrés. Ça fait partie des richesses culturelles de notre C.G.T. Ile de France. La C.G.T. était là, avec les Italiens, pour lutter contre le fascisme, elle était là avec les Espagnols contre le franquisme, avec les Portugais contre Salazar, la C.G.T. s'est mouillée pendans les guerres coloniales et n'a jamais trahi.

Cette lutte du côte à côte, travailleurs français et immigrés, nous l'avons retrouvée dans les luttes sociales jusqu'à ce jour.

Que penses-tu des appels voilés qui s'adressent aux travailleurs immigrés pour qu'ils forment un syndicat autonome ?

Ce serait faire le jeu du patronat et la droite qui aspirent à diviser la classe ouvrière et à isoler les travailleurs immigrés pour mieux les abattre.

Il faut éviter à tout prix cette cassure de la classe ouvrière dont rêvent LE PEN et quelques inconscients qui se disent « attentifs aux travailleurs immigrés », mais font le jeu de la droite. Ce serait encore plus grave que les ghettos... Ce serait dramatique.

Donne-t-on des responsabilités aux travailleurs immigrés dans les syndicats de la R.P. ?

C'est comme partout, mais prenons 3 exemples significatifs :

Nora TREHEL, c'est une militante qui mène le combat chez Talbot avec au secrétariat des camarades marocains, algériens et autres nationalités.

Gazi AKKA, c'est le secrétaire du syndicat C.G.T. Citroën d'Aulnay dans l'équipe de direction, il y a des camarades français et de diverses nationalités, là encore.

Parmi les élus de la Sécurité Sociale, nous avons des travailleurs immigrés qui ont été choisis pour leur compétence et leur dévouement, nous sommes le seul syndicat à avoir proposé autant de candidats immigrés.

Dans ces trois cas, une chose est certaine, ces militants de la C.G.T. défendent les intérêts de tous les travailleurs, ils sont les élus de tous, n'est-ce pas la meilleure démonstration de solidarité.



— ما رأيك في النداءات التي يبعثها البعض وان كانت خفية للعمال المهاجرين في سبيل تكوين نقابة خاصة بهم ؟
— ان هذه الفكرة تخدم مصلحة الاعراف و اليمين الذان يتمنيان تقسيم الطبقة الشغيلة و عزل العمال المهاجرين لكي يتسنى لهم ضرب مصالح هوولاء العمال اكثر.
— هل يعطى للعمال المهاجرين مسووليات في نقابات السي ج.ت. في جهة باريس و ضواحيها ؟
— نعم، وككل تنظيمات السي ج.ت. و اعطيك ثلاثة أمثلة :
نورة اتريال مناضلة في معمل تالبوا، تقود النضال في تالبوا بمعية رفاق مسوولون على راس النقابة وهم رفاق مغاربة و جزائريين و كذلك رفاق من جنسيات اخرى. عكة غازى : هو سكريتار نقابة س ج.ت. سيتروان اولني و معه في قيادة النقابة رفاقا فرنسيين و رفاقا من مختلف الجنسيات.
كما يوجد رفاقا مهاجرين ممثلين لس ج.ت. في صندوق الضمان الاجتماعي و هم رفاق قد اخترناهم من اجل نزاهتهم و تفانيهم في الدفاع عن العمال و غيرتهم على السي ج.ت. النقابة الوحيدة التي قدمت العدد الكبير من المرشحين المهاجرين في انتخابات الضمان الاجتماعي.
في هذه الامثلة التي اعطيناها يتأكد لنا شيئا هو ان هوولاء المناضلين يدافعون عن العمال و عن مصالحهم، فهم منتخبين من طرف كل العمال فرنسيين ان كانو او مهاجرين و لهو احسن دليل على التضامن بين العمال.

Göçmen işçilere kendi bağımsız sendikalarını kurmaları için yapılan gizli çağırılar üzerine ne düşünüyorsun ?

Bu, patronların ve sağın, işçi sınıfını bölmek, göçmen işçileri yalıtlayıp onları daha kolay ezmek için ortaya sürdükleri bir oyundur. Milliyetçi cephe lideri Le Pen ve « göçmen işçilere karşı duyarlı olduklarını » söleyen, sağın oyununa gelen bazı bilinçsizlerin hayal ettikleri işçi sınıfını bölücü bu oyunlar ne pahasına olursa olsun bozulmalıdır.

Göçmen işçilere Paris bölgesindeki sendikalarda sorumluluklar veriliyormu ?

Elbette, heryerde olduğu gibi, fakat belirli üç örnek alalım. Nora TREHEL, Talbot'da CGT yönetimini Fas'lı Cezayirli ve diger uluslardan arkadaşlarla paylaşıyor.

Gazi AKKA, Aulnay Citroen fabrikasında CGT sekreteridir. Citroen CGT yönetimindeki arkadaşlar arasında Fransız ve degişik uluslardan emekçiler vardır.

Sosyal sigorta seçimlerinde, CGT en fazla göçmen emekçi adayını listesine alan sendikadır.

CGT saflarındaki bu militanlar hangi ulustan olursa olsunlar tüm emekçilerin çıkarlarını savunuyorlar.



NOUS LES JEUNES ...

NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE

VIVONS ENSEMBLE

Nous gagnons notre vie dans les usines, les rues, les bureaux, les chantiers.

Nous travaillons ensemble à produire les richesses dont la France a besoin.

A l'école, sur les stades nos enfants étudient et jouent ensemble. Nous vivons dans la même cité.

AU TRAVAIL, DANS LES ÉTUDES, DANS LES LOISIRS, LE SPORT, A LA RETRAITE, VIVRE EN HARMONIE C'EST NOTRE INTÉRÊT.

Les patrons ferment les usines, ils investissent le moins possible dans l'industrie française.

Ils accumulent des fortunes colossales et dans le même temps, ils refusent d'augmenter nos salaires.

Ils enfoncent volontairement la France dans la crise et cherchent par tous les moyens à nous en faire porter la responsabilité.

Nous diviser, nous provoquer pour ensuite nous opposer et récupérer ce que nous avons acquis ensemble. Tel est le but recherché !

NE TOMBONS PAS DANS LE PIÈGE

LE RACISME SE COULE DANS LA CRISE

IL SE DÉVELOPPE AVEC ELLE

ENSEMBLE, FAISONS-LE RECULER



Saïd, Mohamed, Ben, Hakima, Georges ont fait partie des jeunes qui ont accueilli la « marche » à St-Denis et particulièrement dans leur cité des « Francs-moisins », un ancien bidonville sur lequel aujourd'hui s'élève une cité de 10.000 habitants à proximité des « 4.000 » de La Courneuve. Ils ont créé une association (1901) « Club jeunes des Franmoisins ».

SAÏD : « Je dirai à celui qui veut retourner au pays : il faut essayer de s'y intégrer au maximum.

Quant à celui qui choisit de rester, il faut qu'il lutte toute sa vie pour l'égalité, si c'est pas pour lui, ce sera pour ses enfants, ou ses petits enfants. »

MOHAMED : « Je dis aux jeunes de la 2e génération, la France ne se fera pas sans nous. Je dis aux jeunes français et arabes qu'ils laissent tomber le racisme et que l'on apprenne à se connaître pour lutter ensemble.

Ces jeunes, souvent déçus par leur entourage, par la vie difficile, par les promesses non tenues, ont envie de construire, certains sont passés par la drogue, le chômage, ils ont été à deux doigts de flancher. Aujourd'hui ils disent leur espoir, un rendez-vous est pris pour une rencontre avec l'U.L.-C.G.T.

لنادي الشباب في حي آفرون
موازون بسان دني

يقول سعيد و عمره 20 سنة، و
محمد 19 سنة متحدثين عن
ناديهم :

— لقد طالبنا من البلدية بفتح
نادي للقيام بنشاطاتنا .
— و ماهي هذه النشاطات ؟
— المسرح ، الموسيقى القيثارة
و كذلك دروس اضافية للشبان
الذين لهم صعوبات دراسية
و يقول سعيد : اننا نشارك مع
دائرة التربية الاولية في مجهوداتها
من اجل مقاومة التأخر الدراسي .
كما نفكر في تنظيم رحلات مع
بعضنا في فرنسا و الجزائر و الى
بلدان اخرى .

— و ما رايكم في العنصرية ؟
— يجب مقاومتها فهي داء فتاك .
و يضيف سعيد : اني امد يدي
ولا أحد يمسكها . . . ان نشاط
نادينا يهدف الى مقاومة العنصرية
لذلك شاركنا في المسيرة .
— ما رأيكم في مشكلة الجيل الثاني و
الرجوع الى الوطن ؟

— اننا بين نارين ، نحن . . .
مندمجين في المجتمع الفرنسي فانا
في البيت أسمع الموسيقى العربية
كما انني متشبع بالثقافة العربية
و لكني لا استطيع ان اعيش هناك ،،
بالرغم من انني احس نفسي في بلدي
و لكني لا استطيع . ان اولياءنا
يمكن لهم الرجوع هناك ما ان يطمئنوا
على ابنائهم في فرنسا ، فمكانهم
هناك في انتظارهم ، اما نحن فهو
مستحيل . ان اباءنا اشتغلوا
في ظروف قاسية (ابو محمد اشتغل
في معمل السيارات تالبي مدة 20
سنة اما ابو سعيد فاشتغل في

المطرية بجانفيليي و لطالما وقع
استغلالهم اما نحن الشباب
فنعرف حقوقنا و بامكاننا الدفاع
عنها .

. . اذا طلبنا منك تلقي نداءا عبر
جريدة المنبر فما هو ؟

— اني أقول للذي يريد الرجوع
الى البلد : يجب عليك ان تحاول

campagne nationale
CGT
contre le racisme

الاندماج الى اقصى حد
في المجتمع . اما الذي اختار البقاء
هنا فيجب عليه ان يناضل من اجل
المساواة طوال حياته ، وان لم
يتحصل عليها هو فيتحصل
عليها ابناؤه او احفاده .

و يقول محمد : اقول لشباب
الجيل الثاني ان مستقبل فرنسا
لا يمكن ان يتصور بدون نحن .
كما اقول للشبان الفرنسيين
و الشبان العرب ان يتخلوا
عن العنصرية ، حتى يتعرف
البعض عن الاخر ، و
نناضل مع بعض .

QUESTIONS LOGEMENT

Au cours de l'année 83, la vie dans les « grands ensembles » a été souvent au centre de l'actualité. Durant les élections des municipales, la droite, hier au pouvoir, a mené campagne contre les travailleurs immigrés, les accusant d'être responsables de l'insécurité, du mal vivre. Durant l'été, des drames ont endeuillé ces cités. Des coups de feu ont été tirés, des enfants ont été blessés. Au « 4000 » de La Courneuve, c'est la mort qui a frappé un enfant de 9 ans.

Dans un récent sondage IFOP/HUMANITÉ DIMANCHE, une majorité de Français a déclaré ne pas être gêné si une famille étrangère venait s'installer à côté de chez eux.

Nous avons interrogé José, travailleur portugais et Lucien, travailleur français, pour leur demander leur avis. Comment ils vivaient cette cohabitation dans leur cité ? Quels sont les problèmes qui se posent ?

LUCIEN :

Personnellement, je ne pense pas que ce soit les étrangers de différentes nationalités qui soient responsables des problèmes que je rencontre. C'est vrai, il y a des Algériens, des Portugais et des noirs, essentiellement des DOM TOM je crois et ils ont des coutumes différentes des miennes, ils ne vivent pas de la même manière.

Je crois avant tout que les logements ont été mal conçus. Ce sont essentiellement des familles nombreuses, françaises et étrangères, ça grouille de mômes et il n'y a rien pour qu'ils se défoulent. Les enfants, il faut que ça remue.

Tenez, moi-même, j'en ai trois. Parfois, le soir vers 19 h 30, quand je rentre du boulot, j'ai envie d'être au calme, de me reposer, je suis parti depuis 6 h le matin. Eh bien, il m'arrive de les envoyer promener, de leur dire d'aller faire leur bazar ailleurs.

Pourtant , je paie assez cher. Il y a une question qui me trotte parfois dans la tête. Pourquoi, moi ouvrier, je n'ai pas le droit d'avoir un logement locatif avec le confort, bien isolé, insonorisé et qu'il y ait des aires de jeux, des salles pour les jeunes, pour les enfants. Est-ce que, pour cela, je dois acheter mon pavillon, c'est-à-dire payer ma tranquillité. Ce n'est pas mon souhait, je suis persuadé que beaucoup sont dans mon cas.

Enfin, si rien ne change, il faudra bien que j'y passe. Vous croyez que c'est normal ?



Robert BRUN

Secrétaire général
de la fédération C.G.T.
de la construction

La construction est un secteur où le nombre d'immigrés est important. Peux-tu nous situer l'immigration dans cette branche de l'industrie ?

En effet, 25 % des salariés de notre industrie sont immigrés. Dans la région parisienne, Rhônes-Alpes, Provence Côte d'Azur, ils sont 40 %. Dans ces régions, les ouvriers du gros œuvre du bâtiment, du génie civil et de l'industrie routière sont très majoritairement des travailleurs immigrés. Le patronat en profite pour faire pression sur les salaires, mais aussi sur les conditions de travail et l'emploi. Les premières victimes des licenciements de fin de chantiers, ce sont les immigrés. Aussi, n'est-il pas étonnant de constater qu'ils sont les plus nombreux parmi les 300.000 emplois du B.T.P. supprimés par le patronat ces dernières années. La fédération patronale des travaux publics propose même un véritable plan de renvoi des travailleurs immigrés, qu'elle essaie de faire admettre par les pouvoirs publics et par les organisations syndicales de salariés réformistes. La F.D./C.G.T. s'y est opposée vigoureusement.

Les travailleurs immigrés sont particulièrement actifs dans la dernière période avec la C.G.T. Comment cela se passe-t-il dans la construction ?

Notre fédération, comme la confédération, s'est toujours placée résolument du point de vue de l'intérêt commun des travailleurs français et immigrés. Il est évident que si les immigrés sont particulièrement actifs, ce n'est pas seulement leur emploi ou leur pouvoir d'achat qu'ils défendent, mais celui de tous les salariés de l'entreprise. Chez Fougerolles, par exemple, c'est tous les salariés du chantier, même l'encadrement qui bénéficient du respect des conventions collectives.

Et le chômage... ?

La solution du chômage, ce n'est pas le départ des immigrés, c'est la relance économique, c'est de s'attaquer aux gâchis du patronat. C'est de construire des logements, des routes dont la population a besoin. Enfin par leur travail, les immigrés ont acquis des droits sociaux qu'il faut respecter à l'égal des travailleurs français. Nous sommes pour le retour des immigrés qui le souhaitent. Mais ce retour ne doit pas être la conséquence de pressions racistes, d'un pourrissement du climat qui amène les travailleurs immigrés à préférer retourner au pays plutôt que de vivre dans ces conditions là.

Quelles actions sont envisagées par la fédération ?

Les campagnes du patronat contre les immigrés, la promotion par la droite et les médias des thèses racistes de Le Pen, ne sont pas sans effet. Cela nous conduit à redoubler d'efforts pour nous expliquer, pour que les immigrés adhérant et militant à la C.G.T. dans la Construction, aient confiance dans leur organisation syndicale, pour que le patronat ne parvienne pas à diviser les travailleurs en faisant espérer aux uns que le départ des autres serait une solution pour eux.

Lors de notre comité national fédéral de novembre, les questions du racisme sont venues très fort dans la discussion.

Nous avons décidé d'une résolution et de tenir 10 meetings qui sont actuellement en cours dans les entreprises pour débattre de ces questions avec les travailleurs français et immigrés.

Lors d'une assemblée de 120 militants, en janvier, l'Union Syndicale de la Construction de Paris a pris aussi le temps d'avoir un débat sur le racisme et l'immigration.

Notre collectif fédéral Main-d'Œuvre Immigrée préparait depuis quelque temps une journée d'étude nationale de la fédération, elle se tiendra au mois de juin. Venant dans le prolongement des meetings dans les entreprises et de la campagne confédérale contre le racisme, s'appuyant sur les luttes et les succès communs dans les entreprises, elle sera sûrement un bon tremplin pour mettre en échec les objectifs de division du patronat dans la Construction et pour faire reculer la campagne raciste de la droite.



Göçmen işçilere karşı patronların başlatıkları kampanyalar, Le PEN' in irkçı savlarını sağ güçlerin ve yayın araç'arının desteklemesi, yayması sonuçsuz kalmıyor. Bu saldırılara karşı çabalarımızı iki katına çıkarmalıyız. CGT İnşaat sendikasındaki göçmen üyelerimizin ve militanlarımızın bu konuda örgütlerine güveni tam olmalıdır. İşçi sınıfını bölüp güçsüz bırakmayı amaçlayan patronlar, göçmen emekçilerin ülkelerine dönmelerinin sorunlara çözüm olacağı savını öne sürüyorlar. Bu oyunu boşa çıkartmalıyız.

Örgütümüzün kasım ayında yapılan federasyon ulural komite toplantısında irkçılık sorununa geniş yer verildi. İşyerlerinde ırkçılık konusunu göçmen ve Fransız isçilerle tartışmak için 10 toplantı kararı aldık.

Paris İnşaat İşçileri Sendikaları Birliğinin ocak ayında 120 CGT militanıyla yaptığı toplantıda göçmen emekciler ve irkçılık sorunu tartışıldı. Göçmen işçiler gurubumuz haziran ayında yapılacak ulusal çapta bir tartışma günü hazırladı.

İşyerlerinde süren toplantılar, irkçılığa karşı yürüttügümüz kampanya, işyerlerindekı atak savaşımla elde ettigimiz başarılar, İnşaat işkolunda patronların bölme amaçlarını yenilgiye ugratacak ve sağ güçlerin ırkçı kampanyalarını geriletecektir.

LA VOIX DES ENTREPRISES ET DES LOCALITÉS

• SNEEDI Travaux publics (Seine-St-Denis)

Les soixante seize poseurs de voies de cette entreprise, qui a redémarrée à l'issue d'une lutte de deux mois en février 1982.

Or aujourd'hui, pèse une nouvelle menace de fermeture. Avec le syndicat C.G.T., ses poseurs de voies ont à nouveau engagé l'action. La C.G.T. propose en outre une réunion tripartite (SNCEP-pouvoirs publics et organisations syndicales) dans le but de retrouver une solution positive pour conserver les emplois.

• REMETAL (Yvelines)

La lutte continue chez les travailleurs de REMETAL à Saint-Arnault-les-Yvelines. La direction a annoncé qu'elle demande le licenciement de trente trois travailleurs maliens en grève depuis un mois maintenant pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

L'inspecteur du travail a refusé le licenciement et la direction quant à elle refuse toute négociation.

L'U.L.-C.G.T. de Rambouillet soutien les grévistes et a appelé à la solidarité avec eux.

• S.A.E CONSTRUCTION (région parisienne)

Deux mille emplois menacés dans ce groupe, premier construction de logements en France. A l'initiative de la C.G.T. des débrayages très suivis ont eu lieu dans les différents chantiers le 21 décembre, une nouvelle initiative aura lieu pendant le mois de janvier.

• DANS LE TEXTILE

Le TEXTI-SERVICE dans le 5e arrondissement (Paris). Blanchisserie organisée à la C.G.T. sur les 46 salariés, tous immigrés africains, 22 ont pris leur carte C.G.T.

• TOULON

759 adhésions de travailleurs immigrés dans les foyers.

• MENACES DE LICENCIEMENTS

Un directeur de l'entreprise les « 3 Toques » de Tourcoing menace de licencier Mohamed Namidi, jeune délégué de la C.G.T. et le moleste physiquement.

Une délégation de l'U.L.-C.G.T. s'est rendue avec l'inspecteur du travail sur place, le 23 décembre, elle a pu constater l'agressivité verbale et raciste du directeur.

La C.G.T. a protesté « contre cette intolérable atteinte à la dignité » et organise des actions pour que le délégué licencié soit réintégré.

• L'U.D. C.G.T. DU NORD

L'U.D. C.G.T. DU NORD organise une quinzaine d'action du 16 au 27 janvier dans les entreprises, avec une manifestation le 21 janvier à Lille pour le renouvellement industriel de la région, l'emploi, les salaires, les retraites et les indemnités, les travailleurs immigrés seront nombreux à être concernés par ces actions menées par la C.G.T.

• ACTION A TOULOUSE

Service du nettoyage Wagon, chez ONET

Les 31 travailleurs et travailleuses de cette entreprise (95 % d'immigrés à l'appel de la section syndicale C.G.T. ont fait grève à 100 % le 8 décembre 1983, pour faire appliquer les acquis qu'ils avaient dans la précédente entreprise. En effet la nouvelle société avait refusé de donner la prime de responsabilités, de fournir les blouses de travail pour les femmes, l'attribution des gants de travail, des tenues de pluies, etc... et récuser la représentativité des délégués mise en place lors des élections précédentes. Suite à cette action, la direction d'ONET a ouvert des négociations avec la présence de l'Inspecteur du Travail, face à la volonté de ces travailleurs, elle a été obligé d'accepter ces droits, déjà acquis.

Dans cette entreprise les travailleurs sont syndiqués à 100 %.

Campagnes calomnieuses contre la CGT

La fédération CGT du textile et des industries rattachées condamne avec véhémence les campagnes calomnieuses auxquelles se livrent les patrons des blanchisseries à l'encontre de la CGT et de ses élus, notamment à la SPLER à la Courneuve, chez Elis à Pantin.

Alors que se préparent les élections des délégués du personnel, les patrons n'hésitent pas à recourir à la délation, à la violence, à l'intimidation, bref à des méthodes qui s'apparentent dangereusement à celles utilisées par le patronat de l'autombile. Il se trouve même des organisations syndicales pour faire le jeu de la direction et s'en prendre physiquement à des salariés CGT comme c'est le cas ce jour à la SPLER.

La fédération CGT du Textile dénonce de telles pratiques et s'inscrit dans la déclaration du Bureau Confédéral de la CGT du 10 janvier dernier : de telles calomnies, un tel climat de violence et de racisme ne peuvent que servir la désunion et la confusion, et les utiliser pour faire passer des mesures contraires aux intérêts des travailleurs. Le pouvoir d'achat, les conditions de travail, les droits et libertés, la dignité humaine sont autant de problèmes urgents à résoudre notamment dans cette branche d'industrie.

La fédération CGT du textile réaffirme pour ses élus, ses syndiqués, le droit d'exercer pleinement leur mandat et leurs activités syndicales et exige que soit mis fin à cette campagne patronale contre la CGT.



Discussion avec les travailleurs du nettoyage-wagons-ferroviaire.

Renforcement : 7 MOIS POUR LA CGT

A Toulouse, avec les immigrés, on discute de la santé de la CGT.

Le 13 décembre 1983, à l'initiative de la commission immigration et de l'UD et la participation de J. BOURDON, du secteur confédéral Immigration, des tournées d'entreprise ont eu lieu :

- dans le Nettoyage Wagons Ferroviaire
- dans le Bâtiment : entreprise SOCAE
- dans l'Habillement : entreprise MAS.

Le but était de faire le point sur le renforcement de la CGT, la place des travailleurs et travailleuses immigrés dans les syndicats et dans les luttes.

Cette journée a rassemblé 100 travailleurs et travailleuses et au cours de cette visite, il a été diffusé 50 tribunes.

Les points de discussion ont été :

- les revendications
- la lutte contre le chômage
- la dignité
- le racisme
- l'outil indispensable que doit être la CGT plus proche des préoccupations de tous les jours.

Elle a permis de mieux cerner, mieux appréhender les problèmes spécifiques des travailleurs et travailleuses, en partant de leurs préoccupations et de leurs interrogations, et de lancer de nouvelles bases pour ces travailleurs afin qu'ils prennent leurs problèmes en main, avec l'aide de leur organisation syndicale.

Il nous apparaît indispensable de poursuivre l'effort pour renforcer la CGT dans ces entreprises, en liaison avec leur syndicat correspondant, afin de ne pas marginaliser l'immigration.

Aujourd'hui, la CGT se doit d'être présente sur le terrain et y être active, c'est le sens de notre démarche.

Pour l'UD 31
Joaquim MIRANDA
responsable M.O.I.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN, ET DROITS DES « SANS PAPIERS »



Pour des raisons de justice et de cohérence de la politique économique, il est nécessaire de combattre le travail clandestin, y compris celui des immigrés. Mais c'est d'abord aux pratiques patronales constitutives de trafics de main-d'œuvre qu'il convient de s'attaquer, non aux victimes du système.

La loi du 17 octobre 1981 a entendu respecter la dignité des travailleurs « sans papiers » et permettre à l'immigré en situation irrégulière de faire valoir ses droits vis-à-vis de son patron. Malgré la nullité de son contrat de travail, le travailleur « clandestin » a droit, selon l'article L. 341-6-1 du code du travail, aux salaires échus au taux normalement applicable ainsi qu'au préavis et à l'indemnité de licenciement, en fonction de l'ancienneté de son travail. En toute hypothèse, et sans égard à l'initiative de la rupture, l'intéressé a droit au minimum à une indemnité forfaitaire de rupture égale à un mois de salaire. De plus, « s'il est en mesure d'établir l'existence d'un préjudice non réparé » au titre des dispositions précédentes, le travailleur peut « demander en justice une indemnité supplémentaire », c'est-à-dire des dommages et intérêts.

Le législateur de 1981 (loi du 29 octobre) est allé plus loin, puisqu'il a permis au travailleur poursuivi davant le tribunal correctionnel en raison de son entrée ou de son séjour irréguliers en France, de faire état d'une « relation de travail ». Dans une telle hypothèse, le tribunal doit consulter l'inspection du travail et, s'il estime la relation de travail établie, ajourner pour une durée minimale de six mois le prononcé de la peine. Selon la loi, « l'admnistration doit alors délivrer à l'intéressé une autorisation provisoire de séjour de six mois », et rien n'empêche évidemment cette administration de régulariser la situation de ceux qui ne sont pas de nouveaux arrivants clandestins, mais des travailleurs exploités honteusement depuis longtemps.

Malheureusement, certaines instructions récentes émanant du ministère de la justice (circ. du 5.9.1983) aboutissent dans la pratique à une négation des principes législatifs adoptés en 1981. Suivant les recommandations ministérielles :

1° Le tribunal correctionnel est saisi par la procédure de la « comparution immédiate ».

2° Les parquets requièrent systématiquement « à titre de peine principale exécutoire par provision » (c'est-à-dire immédiatement) la reconduction à la frontière. Ceci est par la loi pénale du 10 juin 1983, laquelle autorise l'exécution provisoire des peines de substitution à l'emprisonnement.

Le résultat est que l'allégation d'une relation de travail par un travailleur « sans papiers » n'a d'effet sur sa situation que dans 2 % des cas environ, et l'appel est pratiquement un droit vidé de sens dans la plupart des cas (1).

La C.G.T. réclame le rétablissement effectif des garanties judiciaires prévues par les lois d'octobre 1981, condition indispensable pour que soient respectés la dignité des intéressés et les principes fondamentaux du droit.

(1) Sur l'ensemble de la question, se reporter à l'article publié par DROIT OUVRIER (décembre 1983) : « Nouvelle réglementation de l'immigration : la porte étroite » par Michèle Bonnechère.

MAROC

Déclaration de P. GENSOUS, secrétaire de la C.G.T. sur la répression du soulèvement populaire au Maroc

بيان بيار جانسوس سكريتار الس.ج.ت.
حول الاحداث الاخيرة في المغرب:

صرح بيار جونسوس بمايلي : مرة أخرى يرد الحكم
الملكي في المغرب على المطالب الشعبية بالتعسف
و القمع بعد المظاهرات التي انتظمت ضد القررات
الحكومية . ففي عدد كبير من المدن المغربية سقطت
العديد من الضحايا برصاص قوى التعسف ، كما
كان الحال بالنسبة للمظاهرات جوان 1981 في الدار
البيضاء بعد الزيادات المجحفة في الاسعار.
ان مواصلة استعمال العنف و القمع الوحشي يعطي
صورة للحكم البائد للنظام المغربي الذي يجابه
كل مطلب جماهيري بقوة السلاح . ان مناضلي
الس.ج.ت. و منظماتها تندد بشدة بهذه
التصرفات الدنيئة للحكم المغربي و احتقارها
للارواح البشرية و تطالب بايقاف التعسف و اطلاق
سراح جميع المتظاهرين الموقوفين .

مونتراي في 24 جانفي 1984.



LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION

ON NOUS SIGNALE :

Actuellement se tient au Centre Culturel Georges POMPIDOU (Beaubourg -Paris) avec le concours du ministère de la Culture, du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports et du Fonds d'Action Sociale, une exposition sur le thème :

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION

jusqu'au 23 avril 1983



RENOUVELLEMENT DES ACCORDS FRANCO-ALGÉRIENS

PROPOSITIONS DE LA C.G.T. POUR UNE POLITIQUE CORRESPONDANT AUX INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ALGÉRIENS

L'échange de lettres est devenu caduc sur le plan juridique depuis le 31 décembre 1983.

L'accord de 1968 redevient la régle dans son ensemble et constitue l'accord cadre des futures négociations. Il faut rappeler que les dispositions contenues dans l'échange de lettres de septembre 1980 ont été le reflet d'un compromis, d'un rapport de force existant dans une période qui a vu l'ancien régime exercer des pressions et un chantage inadmissibles sur l'Algérie. On a vu également les travailleurs algériens vivant en France faire l'objet pendant toute cette période de brimades, de sanctions, de licenciements et de campagnes racistes à leur égard, d'ailleurs restés dans la plupart des cas impunis.

Les résultats des engagements contenus dans l'échange de lettres de septembre 1980 sont faibles au regard des ambitions annoncées.

La C.G.T. considère aujourd'hui que les dispositions nouvelles entre la France et l'Algérie depuis le gouvernement de la gauche concrétisées par les nombreux échanges et accords signés sur le plan de la coopération économique se situent dans un cadre favorable aux deux pays.

La visite du Président algérien CHADLI, en France considérée comme un événement important doit permettre de réactualiser profondément les accords de 68 sur la base d'une véritable coopération débarrassée de toute conception néo-coloniale, dans l'intérêt des travailleurs immigrés et de leur famille, dans l'intérêt des deux pays et du respect de l'indépendance de chacun d'eux.

Nous ne devons pas quitter de vue que l'immigration algérienne en France a toujours occupé et occupe encore une place importante dans l'économie française.

Si depuis le 10 mai 1981 d'une façon générale la situation juridique et politique des travailleurs algériens en France s'est améliorée, il subsiste encore malheureusement de nombreuses discriminations liées à la non application des décisions, par exemple : le racisme et les libertés, le regroupement familial, le logement, l'enseignement, l'alphabitisation et la culture nationale, le problème des femmes algériennes, les jeunes algériens dits de la « deuxième génération », la formation professionnelle, les droits sociaux, la formation-retour.

La C.G.T., pour sa part, s'est toujours battue et continue à se battre afin que les nouvelles négociations aboutissent à l'élaboration d'un **statut juridique** permettant de régler l'ensemble des problèmes relatifs à l'immigration algérienne en France, mais aussi la situation des immigrés qui sont rentrés ou retournent dans leur pays.

Pour ce faire, la C.G.T. a demandé à être reçue par le Secrétariat d'État chargé des travailleurs immigrés et fait des propositions à travers un mémoire actualisé aux problèmes des immigrés algériens.

CERTIFICATS DE RÉSIDENCE DES ALGÉRIENS EN FRANCE

L'article VII de l'échange de lettres doit être profondément modifié, en effet, les ressortissants établis en France entre le 1er juillet 1962 et 1971 ont désormais plus de 10 ans de présence.

Il convient donc de renouveler **automatiquement** leur certificat de résidence pour une durée de 10 ans, il doit en être de même pour leur conjoint et leurs enfants mineurs.

REGROUPEMENT FAMILIAL

Le regroupement familial est un droit fondamental de chaque travailleur de vivre en famille s'il le désire.

L'idée que le gouvernement a mis en avant de favoriser l'introduction des familles en France après délivrance d'une autorisation par l'O.N.I. afin de préparer l'accueil du regroupement familial est bonne dans son principe. Mais du point de vue de la C.G.T., cela suppose auparavant une politique réelle en direction des immigrés sur le plan du logement et de supprimer les discriminations qui subsistent en la matière.

LES JEUNES DITS DE LA « DEUXIÈME GÉNÉRATION »

Le problème des jeunes se pose avec une acuité plus grande. Il y a une mutation sociologique dans l'immigration algérienne, ce n'est plus celle des années cinquante qui était uniquement composée d'hommes. Depuis, il y a eu le regroupement de familles ; sur le chiffre total des travailleurs algériens, les jeunes représentent environ 50 %. Cela pose des problèmes nouveaux quant à leur avenir. La France doit apporter une réponse au problème vécu par ces jeunes, en les aidant notamment à travers leur identité culturelle, à choisir en toute liberté leur nationalité.

L'égalité de chances doit être garantie aux jeunes algériens scolarisés par :

- le développement de classes d'initiation et de rattrapage scolaire,
- l'attribution de bourses d'étude y compris au niveau universitaire,
- l'attribution de bons de vacances pour les enfants algériens se rendant dans leur pays,
- la reconnaissance de diplômes acquis en Algérie,
- la préservation des droits acquis des jeunes algériens en France accomplissant le service national dans leur pays.

L'étude de l'arabe progresse très lentement dans le milieu scolaire en France. Il y a des lacunes sérieuses dont l'ancien régime français n'a pas permis d'aboutir à des conclusions positives, de plus les accords du 1er décembre 1981 ne sont pas entièrement respectés par l'actuel gouvernement. Par conséquent, il convient dans les nouvelles négocations de mettre en œuvre des moyens suffisants par la France **notamment du financement de la mise en place en France** d'un réseau d'enseignants envoyés par l'Algérie qui relèveraient du ministère de l'Éducation Nationale à égalité des droits avec les enseignants français.

COOPÉRATION EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'article 3 de l'accord de 68 n'est pas respecté, de nombreux problèmes discriminatoires existent encore en direction des travailleurs immigrés algériens. Quelques exemples pour illustrer : au niveau des stages de formation professionnelle des adultes, la part des stagiaires algériens, parmi les étrangers, a faibli au cours de ces dernières années (40 % en 1974 - 24 % en 1980).

En valeur absolue, l'année 1980 également est la plus mauvaise avec le chiffre dérisoire de 1.200 stagiaires. Ce chiffre est à mettre en rapport avec **200.000 ouvriers algériens non qualifiés.**

Ces quelques chiffres démontrent les insuffisances notoires des engagements pris dans l'article 3 de l'accord de 1968.

Les négociations entre la France et l'Algérie devraient **aboutir à un accord particulier en matière de formation professionnelle,** permettant aux travailleurs algériens de s'insérer dans la modernisation des entreprises et maîtriser les techniques nouvelles en France. Cet accord particulier devrait à long terme créer du reste les bonnes conditions pour le libre retour, dont malheureusement très peu de résultats positifs ont été enregistrés, comme le prévoyait le mécanisme de l'échange de lettres alors que les besoins exprimés par l'Algérie sont grands en matière d'ouvriers qualifiés. Et que chaque année 20.000 algériens entrent dans leur pays sans bénéficier du mécanisme retour.

La formation en vue du retour au pays ne peut se réaliser qu'en fonction du choix de l'intéressé, des besoins de l'Algérie, elle doit être qualitative en portant des efforts particuliers vers les jeunes.

Le statut social du futur recruté, ainsi que le programme pédagogique durant sa formation, doivent être précisés.

Les certificats de résidence ne peuvent être retirés **qu'en cas de réussite du stage.** En cas de maladie, d'accident en cours de stage, ou en cas

(Suite page 11).

d'échec, l'intéressé doit être autorisé à recevoir une formation complémentaire. Avant tout retour, les travailleurs immigrés et les membres de leur famille devront obligatoirement être soumis à une visite médicale complète et gratuite afin de constater l'état réel de leur santé après leur séjour en France et réserver ainsi tous leurs droits en cas d'aggravation, de rechute de maladie, d'accident de travail, de maladie professionnelle, etc...

DROITS SOCIAUX

Conformément aux engagements de l'accord, les droits sociaux acquis ou en cours d'acquisition doivent être garantis aux immigrés algériens et à leur famille qui retournent en Algérie ou qui sont retournés antérieurement à l'accord. Une liste de ces droits doit être portée à la connaissance des intéressés et des organisations syndicales représentatives.

Dans le cadre du plan quinquenal, l'Algérie construit 289 centres de formation professionnelle à travers le territoire national et a lancé une opération pour former 7.000 formateurs dont 4.300 issus de l'immigration. Le gouvernement français doit s'inscrire concrètement dans cette vaste opération, notamment en mettant en œuvre des moyens pour une grande campagne d'information, de sensibilisation, de recrutement.

Voilà ici traduits quelques aspects du mémoire, qui est lui plus exhaustif des propositions de la C.G.T.

Boualem BENKHELOUF.

اقترحات السي ج .ت. من أجل سياسة تتماشى و مصالح العمال المهاجرين الجزائريين

ان تبادل الرسائل اصبح ملغى عبلو، النطاق القانوني منذ 31 ديسمبر 1983.
ان اتفاقية 1986 اصبحت يعمل بها تمثل الاطار بالنسبة للمفاوضات المقبلة . يجب التذكير بان الاجراءات التي تحتوى عليها الرسائل المتبادلة خلال سبتمبر 1980، كانت صورة للاتفاق، و لميزان القوى الموجودة في تلك الفترة، مع محولات الحكم السابق بالقيام بضغوطات و مسومات على الجزائر . كما نذكر كيف كان العمال المهاجرين الجزائريين ضحية اضطهادات و تعسف و عرضة للطرد و للحملات العنصرية المنظمة ضذ هم من طرف اشخاص لم يقع عقابهم في اغلب الاحيان .

ان السي ج .ت ترى اليوم ان الاجراءات الجديدة بين فرنسا و الجزائر منذ وصول حكومة اليسار الى الحكم و التي تم تحقيقها بفضل مبادلات و اتفاقيات على صعيد التعاون الاقتصادى هى اطار يخدم صالح البلدين .

ان زيارة الرئيس الشاذلي الى فرنسا تمثل حدثا هاما و منطلقا لتجديد اتفاقيات 68 على اساس تعاون حقيقي خال من كل بقايا روية استعمارية جديدة في سبيل خدمة مصالح العمال المهاجرين و عائلاتهم، و في سبيل خدمة مصالح البلدين و من اجل احترام استقلالية كل منهما .

و لا يمكن ان ننسى ان الجالية الجزائرية المهاجرة في فرنسا تكون و ستبقى ركيزة هاما في الاقتصاد الفرنسي .

اذا ما اصبحت عليها وضعية العمال المهاجرين القانونية بصفة عامة منذ 10 ماى 1981 في حالة متحسنة و لكن مازالت نواقص من الاسف وهي كثيرة و ترتبط بانعدام تطبيق القرارات و مثل ذلك :

العنصرية، و الحريات، مشكلة الالتحاق برب العائلة، مشكلة السكن، محو الامية، و الثقافة الوطنية، مشكلة المراة الجزائرية، و الشباب الجزائرى المهاجر او ما يسمى بالجيل الثاني، كمشكلة التكوين المهني، الحقوق الاجتماعية و مشكلة التكوين المهني في اطار الرجوع النهائي . إن السي ج .ت. ناضلت دائما و ستواصل النضال في سبيل مفاوضات تؤدى الى بلورة (حالة قانونية) تسمح بحل المشاكل المرتبطة بالهجرة الجزائرية بفرنسا و كذلك وضعية المهاجرين الذين عادوا او ينوون العودة الى البلد . في سبيل تحقيق ذلك، فان السي ج .ت قد طالبت بمقابلة مع يسكريتار الدولة المكلف بالعمال المهاجرين كما قامت ببلورة اقترحات في اطار مذكرة تحوصل المشاكل الموضوعة امام الهجرة الجزائرية .

PORTUGAL



Rencontre C.G.T. - C.G.T.P.-IN

D'importantes initiatives communes envisagées

Le 13 janvier 1984, une délégation de la C.G.T.P.-IN composée des camarades : Orlando LARANJEIRO, responsable international de l'émigration portugaise et Maria Émilia REIS, responsable émigration à la direction de la C.G.T.P.-IN a rencontré, à Montreuil, une délégation du Secrétariat National Immigration composée de Marius APOSTOLO, responsable du secteur confédéral immigration et de José PINTO, membre du Bureau National Immigration.

Les responsables de la C.G.T.P.-IN ont tout d'abord mis l'accent sur la gravité de la situation actuelle au Portugal notamment en ce qui concerne les effets néfastes de la crise économique, l'importance du chômage, le scandale du retard du paiement des salaires à des travailleurs dont se rendent coupables des employeurs du Portugal.

Dans ce contexte, la lutte des salariés se développe et trois journées d'action ont été décidées par la C.G.T.P.-IN les 26; 27 et 28 janvier 1984.

Sur les questions de l'immigration les représentants de la C.G.T.P.-IN et de la C.G.T. ont mis à jour les accords syndicaux bilatéraux qui avaient été signés entre les deux confédérations en mars 1982 :

— **Commission mixte intersyndicale :** elle se réunira deux fois par an, respectivement dans chacun des deux pays ;

— La C.G.T.P.-IN a invité une délégation de la C.G.T. à se rendre au Portugal vers fin mai 1984 pour y discuter en particulier des questions de Sécurité Sociale relatives aux émigrants portugais.

— La C.G.T. et la C.G.T.-IN examineront ensemble les problèmes culturels qui se posent en France pour les immigrés portugais, les réponses qui leur sont données, les initiatives que peuvent prendre en commun les deux organisations syndicales.

— Les deux centrales syndicales mettront au point un projet d'amélioration des accords bilatéraux franco-portugais de main-d'œuvre, de formation professionnelle et de Sécurité Sociale ; elles interviendront chacune en ce qui les concerne auprès de leur gouvernement respectif pour renouveler leur demande d'être consultées avant toute décision intergouvernementale sur ces questions.

Les représentants de la C.G.T. pour ce qui les concerne ont brossé un tableau de la situation actuelle en France, un bilan des résultats de la nouvelle politique d'immigration, ses aspects positifs et ses insuffisances. Ils ont informé les représentants de la C.G.T.P.-IN de la décision de la C.G.T. d'organiser une grande campagne nationale contre le racisme qui aura son point fort le 21 mars prochain, Journée Internationale contre le racisme décidée par l'O.N.U.

Les représentants de la C.G.T.P.-IN ont souligné le soutien de leur centrale syndicale qui répondra favorablement à toute proposition de la C.G.T.

ENCONTRO CGT-CGTP-IN

PREVISTAS IMPORTANTES ACÇÕES COMUNS

Em 13 de janeiro de 1984 uma delegação da CGTP-IN composta pelos camaradas : Orlando Laranjeiro, responsavel emigração portuguesa e Maria Emilia Reis, responsavel emigração na direcção da CGTP-IN, encontraram-se, em Montreuil, com uma delagação do secretariado nacional da imigração composta por Marius Apostolo, responsavel do sector confederal imigração e José Pinto, membro da comissão nacional imigração.

Os responsaveis da CGTP-IN, chamaram, em primeiro lugar, a atenção da CGT sobre a gravidade da situação actual de Portugal. Principalmente no que dis respeito aos efeitos nefastos da crise económica. A importância do desemprego, o escandalo dos salários em atrazo do qual é responsavel o patronato português.

É nesta situação que a luta dos trabalhadores se desenvolve. A CGTP-IN decidiu três jornadas de acções para 26-27 e 28 de janeiro de 1984.

(Suite page 12)

CGT
CGTP-IN



Sobre as questões da emigração os representantes da CGTP-IN e da CGT actualisaram os acordos sindicais bilaterais que foram assinados pelas duas confederaçoes em marso 1982 :

— A comissão mista **inter-sindical** se reúnira duas veses por ano, respectivamente em cada um dos dois países.

— A CGTP-IN convidou uma delagação da CGT a visitar Portugal em fins de maio 1984 para discutir, em particular, questões de segurança social respeitantes aos trabalhadores imigrandos portugueses.

— A CGT e a CGTP-IN examinerom em conjunto os problemas culturais que se apresentam em França aos trabalhadores imigrados protugueses, as respostas a dar e as iniciativas que podem ser tomadas pelas duas organisações sindicais.

— As duas centrais sindicais estudarão um projecto que permita a amelhoração dos acordos bilaterais franco-portuguèses de mão de obra, de formação cada uma junto do seu governo respectivo para renovar o pedido de serem escutadas antes que as decisões sejam tomadas pelos dois governos sobre estas questões.

Os representantes da CGT fizeram uma discrição da situação actual em França, assim como um bilam dos resultados da nova politica de imigração. Seus aspectos positivos e suas insufessiencías. Eles informaram a CGTP-IN da decisão da CGT de organisar uma grande campanha nacional contra o racismo que tera o seu ponto alto no dia 21 de marso proximo. Dia internacional contra o racismo decidido pela ONU.

Os representantes da CGT-IN sublinharam o apoio que davam a esta iniciativa e que responderiam favoravelmente a toda proposição da CGT.



Tribune n° 120 - Mars 1984 - Imprimerie Lensoise, 62300 LENS - N° C.P. 1975 D 73 - Directeur de publication : Marius APOSTOLO - Secrétaire de rédaction et maquette : Brigitte GUNALP - Rédaction, Administration : 263, rue de Paris, 93516 MONTREUIL - Cedex, Tél. 851.80.00 - Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.